

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALUEJOLS

Séance du 09 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux et le neuf novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Valuégols, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Christophe VIDAL

Présents : Jean-Yves MODENEL, Benoit ALINC, Christophe VIDAL, Bernard AURIERE, Sébastien BONNET, Dominique LAFON, Sandrine BOSMET, Benoit NAIRABEZE, Sandrine ANDRIEUX, Renée AMAGAT, Catherine PAGES-DELORME, Sébastien CROS

Absents: Lylian JUDON

Date de convocation : 03 novembre 2022

Nombre de conseillers : 13

Nombre de présents : 12

Votants : 12

Secrétaire de séance : Benoit ALINC

064 2022

OBJET DE LA DELIBERATION DECISION MODIFICATIVE N°3 BUDGET EAU ET ASSINISSEMENT

Annule et remplace la délibération n°062 2022.

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
701249	Reversement redevance agence de l'eau	12169.00	
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	304.00	
70128	Autres taxes et redevances		10000.00
70611	Redevance d'assainissement collectif		2473.00
TOTAL :		12473.00	12473.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
TOTAL :		0.00	0.00
TOTAL :		12473.00	12473.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Certifié exécutoire

Le Maire

Christophe VIDAL

Publiée et transmise le 09 novembre 2022